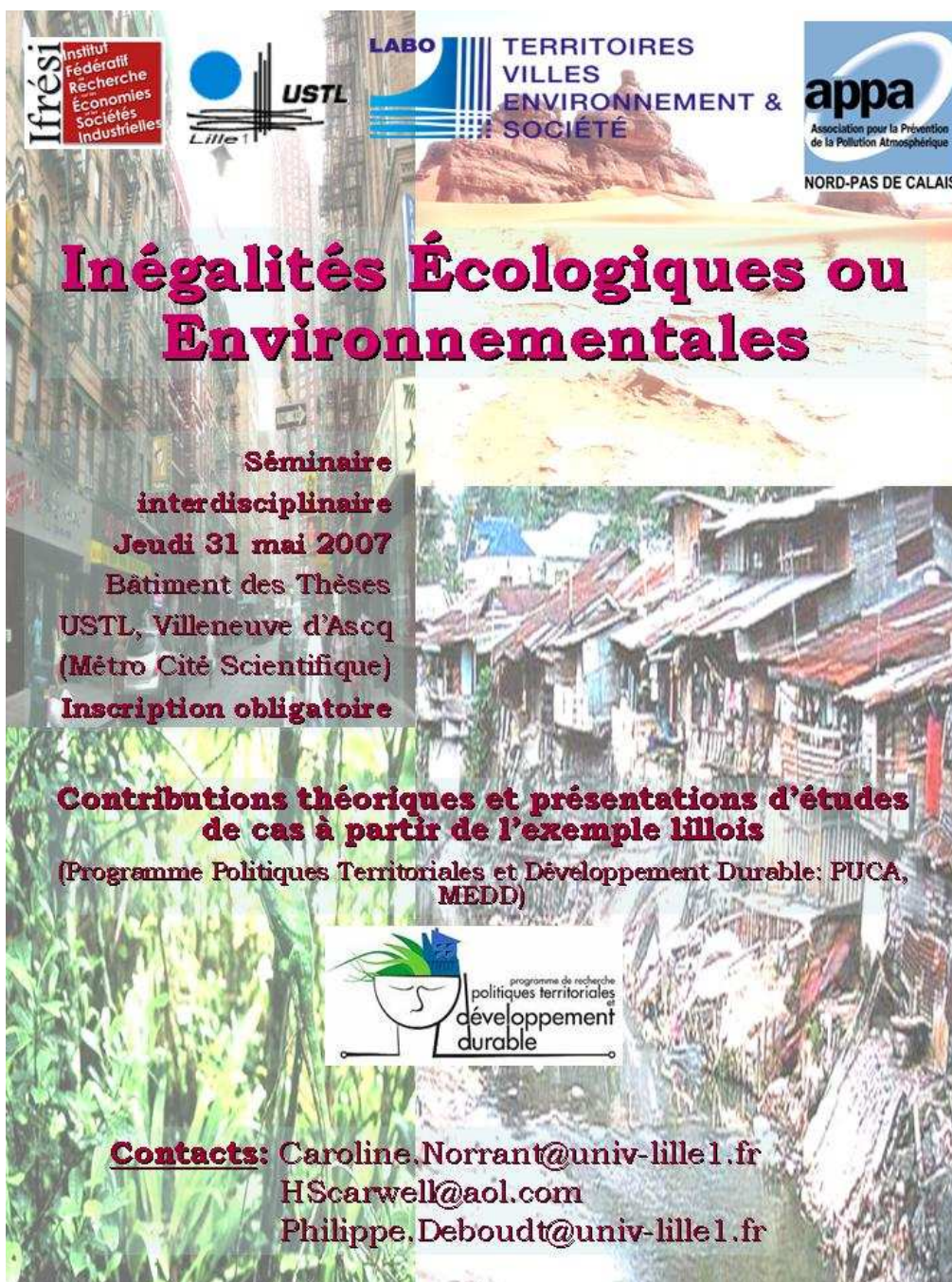


SEMINAIRE PROSPECTIVE

Inégalités écologiques ou environnementales

Lille, Jeudi 31 mai

Bâtiment des thèses – USTL



Ifresi Institut Fédératif Recherche Économies Sociétés Industrielles

USTL Lille 1

LABO TERRITOIRES VILLES ENVIRONNEMENT & SOCIÉTÉ

appa Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique
NORD-PAS DE CALAIS

Inégalités Écologiques ou Environnementales

Séminaire interdisciplinaire
Judi 31 mai 2007
Bâtiment des Thèses
USTL, Villeneuve d'Ascq
(Métro Cité Scientifique)
Inscription obligatoire

Contributions théoriques et présentations d'études de cas à partir de l'exemple lillois
(Programme Politiques Territoriales et Développement Durable: PUCA, MEDD)

programme de recherche politiques territoriales développement durable

Contacts: Caroline.Narrant@univ-lille1.fr
HScarwell@aol.com
Philippe.Deboudt@univ-lille1.fr

Journées d'études – séminaire : Inégalités écologiques ou environnementales

Programme du 31 mai 2007

Inégalités écologiques ou environnementales

Ce concept est paradoxalement lié au développement durable qui se caractérise par l'équité territoriale intra générationnelle et surtout par l'équité intergénérationnelle. Le développement durable intègre la référence du futur dans l'évaluation des actions présentes. Cette éthique du futur impose une éthique du présent qui interroge les individus ou les territoires. La simple constatation de ces inégalités suppose des réponses qui sont loin d'être simples puisqu'elles dépendent de la définition donnée à l'écologie ou à l'environnement et de l'échelle spatio-temporelle à laquelle on se place.

Cette notion se décline différemment selon les pays et les cultures. La notion d'inégalités écologiques telle qu'elle est apparue aux Etats-Unis n'a de sens que dans une perspective d'action. Reconnaître que des groupes sociaux, identifiés sur une base ethnique, sont soumis à des expositions et à des risques qui viennent s'ajouter aux déficits dont ils sont déjà victimes car appartenant à des communautés défavorisées constitue une incitation supplémentaire à compenser ces déficits et donc à développer des interventions permettant de les réduire. On se situe dans une logique dans laquelle l'inégalité associée à l'origine ethnique et au statut social constitue en quelque sorte un point de départ auquel vient se rajouter une vulnérabilité accrue aux risques environnementaux.

Celle-ci constitue un levier supplémentaire pour soulever un double problème, celui des inégalités sociales et celui des atteintes environnementales.

Poser la question de la justice environnementale en France a donc un sens fort, qui est de ramener sur le devant de la scène la question des inégalités, souvent masquée derrière des constructions collectives à caractère technique, social ou politique larges (politiques de la ville) intégrant par principe l'égalité, qui rendent d'une certaine manière la réalité indécidable à échelle fine, au sens où le devenir semble alors échapper à toute maîtrise, relevant d'une sorte de mécanique générale, lointaine et impersonnelle, effaçant les dynamiques individuelles ou communautaires.

La question des inégalités environnementales s'inscrit donc dans un terrain particulièrement délicat et mal cerné car conjuguant excès et déficit d'appréhension, mouvant.

Programme de la journée du 31 mai 2007

**9h – 9h30 : Café et ouverture
9h30 – 12h30 : Interventions**

1. Lionel Charles (FRACTAL)
**Quelles perspectives pour la question des inégalités
écologiques en France?**
Une tentative d'approche interculturelle.

**2. Valérie Deldrève, Vincent Houillon, Philippe
Deboudt (USTL)**
**Inégalités écologiques et territoires littoraux :
l'exemple du quartier du Chemin Vert
à Boulogne sur Mer**

3. Bertrand Zuindeau (CLERSE)
Equité territoriale et développement durable

4. Guillaume Faburel (Paris 12)
**L'environnement comme facteur de cohésion urbaine.
Pour une définition dynamique et actante des
inégalités environnementales.**

12h30 – 14h00 : Pause déjeuner

14h – 17h
Inégalités environnementales :
Etudes de cas sur Lille et discussions
méthodologiques
Interventions qui seront suivies d'un débat
Animées par Nacima BARON-YELLES (DIACT)

ont été invités à participer:

- Guillaume Schmitt (EPF, TVES)
- Lydie Laigle (CSTB)
- Christophe Declercq (ORS)
- Daniele Poliautre (ville de Lille)
- IFEN (sous réserve)

Principales questions qui seront abordées lors des études de cas:

- Quelles marges d'action publique pour lutter contre les inégalités écologiques? L'exemple de l'agglomération Lilloise
- Inégalités environnementales: pourquoi on en parle quand elles sont moins fortes? S'agit-il d'une redécouverte de l'environnement, de la qualité de vie?
- Quels sont les processus actuels qui génèrent des inégalités environnementales: implantation d'infrastructures, étalement urbain?
- Quels sont les moyens de prévention ou de correction? S'agit-il d'une norme minimale à respecter?

Ce séminaire s'adresse au-delà du monde scientifique à l'ensemble des personnes issues des réseaux des collectivités locales et des chercheurs impliqués dans les différents réseaux nationaux du Développement durable. Il constitue ainsi une opportunité de rencontre, de dialogue et d'identification en commun des problèmes et perspectives entre chercheurs, élus, société civile, administrations.

Il a été conçu comme un séminaire de transfert des savoirs scientifiques de l'Université vers les acteurs locaux en charge d'opérationnaliser des réponses au changement climatique.

C'est pourquoi, le programme présenté ci-dessus et la composition de la table ronde présentée reflète notre souhait de consacrer la matinée du 31 mai à des interventions plutôt théoriques d'universitaires et de consultants et d'ouvrir le débat l'après-midi avec des personnalités issues du monde politique, des services de l'Etat, des médias et du monde associatif.

